

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL
DU 11/12/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le onze décembre, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 5 décembre 2025.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Jean-Luc VIAUD
Vanessa PAGEOT
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Elodie CAMIER
Jean-Yves ARTAUD
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Pierre NOBLET
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Patrice CHOIMET
Amélie GOUTH
Audrey VIDAL-BLANCHARD
Serge LAFFONTAS
Jacques COUILLAUD
Michel LHOUTELLIER
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Sabine AUDRAIN
Bruno TOUPET

Étaient excusés et représentés :

Jean-Marie CAMIER ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER
Isabelle CIVEL ayant donné pouvoir à Sabine AUDRAIN
Stéphanie VIOLIN ayant donné pouvoir à Vanessa PAGEOT
Vincent PÉRUSET ayant donné pouvoir à Patrick TESSIER

Secrétaire de séance : Philippe ROUSSEAU

Transmission à la préfecture de L.A. le
Publication le

12 DEC. 2025

12 DEC. 2025

LA HAYE
FOUASSIÈRE

DÉLIBÉRATION n° 2025-12-04

DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 DÉCEMBRE 2025

FINANCES

Tarifs municipaux 2026 : Culture – Sport – Salles municipales

Aurélie ARQUIER expose :

La délibération présentant les tarifs applicables aux différents services municipaux peut évoluer de manière ponctuelle ou de manière globale selon les dispositions prises par l'assemblée délibérante.

Il est proposé une augmentation des tarifs des salles à hauteur de 5 % arrondi à l'euro supérieur afin d'accroître légèrement les recettes communales ; sachant que la mise à disposition reste gratuite pour les associations hayonnaises.

Il est à noter que trois nouvelles salles intègrent cette délibération annuelle. Il s'agit des trois salles associatives du pôle culturel : Le Papotin, Algorithme éponyme et Rouge de Soi, dans la mesure où elles pourront être mises à disposition d'associations dans le courant de l'année.

Le Conseil municipal est invité à voter les tarifs municipaux pour les services culturels, sportifs et de locations de salles ou d'espaces, applicables au 1^{er} janvier 2026, tels que présentés ci-après.

INSCRIPTION À LA BIBLIOTHÈQUE

Enfant de moins de 14 ans	Gratuit
Enfant de 14 ans et plus / Adulte	Gratuit
Pénalité en cas de retard de retour	21 € pour 1 à 5 documents 32 € par document supplémentaire
Pénalité en cas de perte	Remplacement à l'identique

12 DEC. 2025

Publication le
Transmission à la préfecture de L.A. le

12 DEC. 2025

1

OBJETS PUBLICITAIRES	
Boite de 6 verres à vin logo LHF	26 €
Sac en coton logo LHF	7 €
Gourde logo LHF	10 €
Sac en nylon ancien logo LHF	5 €

SALLES ET ESPACES SPORTIFS						
	Semaine (lundi au vendredi 12h)			Week-end (vendredi 12h au dimanche minuit)		
	Tarif horaire	Forfait 1/2 journée (5h)	Forfait journée (+5h)	Tarif horaire	Forfait 1/2 journée (5h)	Forfait journée (+5h)
Camélia (grande)	32	105	210	37	158	263
Camélia bis (petite)	32	105	210	37	158	263
Genêts	32	105	210	37	158	263
Anita Conti	32	105	210	37	158	263
Gymnase Sévria - bar	32	105	210	37	158	263
Gymnase des Ajoncs - bar	32	105	210	37	158	263
Moulin des Landes total	sans objet	210	420	37	315	525
Espace Sévria	Semaine (lundi au vendredi 12h)			Week-end (vendredi 12h au dimanche minuit)		
	Tarif horaire	Forfait 1/2 journée (5h)	Forfait journée (+5h)	Tarif horaire	Forfait 1/2 journée (5h)	Forfait journée (+5h)
Salle de la Fouace et salle du Guillaret (écran, vidéo, projecteur, sono inclus)	Sans objet	273	546	Sans objet	315	578
Cuisine en complément	Sans objet	315		Sans objet	315	
Forfait mise en configuration « spectacle » (lumières, gradins et loge)	Sans objet	132			132	
Salle du Guillaret seule	32	105	210	37	158	263

SALLES ET ESPACES SPORTIFS - suite

	Semaine et week-end		
	Tarif horaire	Forfait 1/2 journée (5h)	Forfait journée (+5h)
Jardin des Artistes (Rdc)	21	84	189
Jardin des Artistes (étage - grande)	21	84	189
Jardin des Artistes (étage - petite)	21	84	189
Salle bleue – école Charles Gifard	21	sans objet	sans objet
Salle motricité - école Petit Prince	21	sans objet	sans objet
Salle Le Papotin	21	84	189
Salle Algorithme éponyme	21	84	189
Salle Rouge de soi	21	84	189
Gymnase Sévria	21	84	189
Gymnase des Ajoncs	21	84	189
Dojo	21	84	189
Bruyères	21	84	189
Moulin des Landes - terrain d'honneur foot	21	84	189
Moulin des Landes - terrain d'entraînement foot	21	84	189
Moulin des Landes - terrain tir à l'arc	21	84	189

Les terrains de pétanque, de tennis et du multisport du Moulin des Landes sont en accès libre.

Les tarifs pour les demandeurs non-hayonnais (associations, particuliers et entreprises) seront majorés de 30 %. Un justificatif d'adresse pourra être demandé.

Une pénalité de 1 000 € pourra être demandée en cas de non-respect de la convention de réservation.

12 DEC. 2025

Publication le

Transmission à la préfecture de L.A. le

12 DEC. 2025

3

VU l'avis de la commission Animation et vie associative du 19/11/2025

VU l'avis de la commission Finances du 24/11/2025

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

APPROUVE la mise à jour des tarifs municipaux à compter du 1^{er} janvier 2026 pour les services culturels et sportifs tels qu'exposés

PRÉCISE que toutes les salles sont mises à disposition gratuitement à toutes les associations hayonnaises qui concourent à la satisfaction de l'intérêt général, à l'exception de deux salles qui sont mises à disposition dans les conditions suivantes :

Espace Sévria :

- Gratuité une fois par an, pour l'une des conditions suivantes :
 - un week-end,
 - deux jours consécutifs en semaine,
 - deux jours non-consécutifs en semaine.
- Tarif préférentiel (- 50 %) pour tout besoin supplémentaire.

Salle Anita Conti :

- Gratuité un week-end par an,
- Tarif préférentiel (- 50 %) pour tout besoin supplémentaire en week-end,
- Gratuité pour une occupation pour des réunions ou temps conviviaux du lundi au vendredi 12h (sous réserve de disponibilité).

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

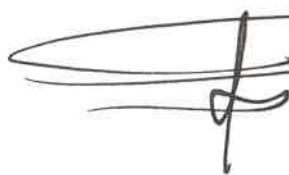
Pour : 22

Contre : 3

Abstention : 2

La Haye-Fouassière, le 11/12/2025

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Philippe ROUSSEAU



12 DEC. 2025

Publication le

Transmission à la préfecture de L.A. le

12 DEC. 2025